

CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 12 mai 2025 à 18h

N° 15

**OBJET : APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT CONCLUE AVEC
TOURISME LOIRET DANS LE CADRE DU PROJET « ROUTE DE LA ROSE 2025 »**

Note de synthèse :

Depuis de quelques années, la ville de Montargis et son service Cadre de Vie se sont engagés dans une démarche de plantation de rosiers, et particulièrement de rosiers remarquables afin d'embellir la commune.

A l'échelle départementale, « Tourisme Loiret » met en œuvre une initiative de valorisation du patrimoine floral et particulièrement de la rose avec son projet « Route de la Rose », qui permet de mettre en lumière des jardins, roseraies, villes et villages ou encore producteurs dans l'ensemble du Loiret. A titre d'illustration font déjà partie de cet itinéraire la commune de Bellegarde, le parc floral de la Source à Orléans...

Dans cette démarche de valorisation de notre patrimoine végétal, la commune de Montargis souhaite conclure une convention avec Tourisme Loiret afin de rejoindre cette initiative.

La convention prévoit notamment :

- A charge de Tourisme Loiret : la mise à jour de tous ses outils de communication (brochures imprimées, flyer génériques, chiliennes, communiqué de presse, insertion dans le parisien week-end pour l'événement *La Route de la Rose en Fête* les 7 et 8 juin 2025, participation à des salons...).
- A charge de la Commune de Montargis : le versement d'une participation financière aux opérations de communication à hauteur de 1 600 € pour 2025.

Projet de délibération :

Vu le projet de convention de partenariat conclu avec l'agence du Développement et de Réservation Touristique du Loiret, annexé à la présente délibération,

Vu l'avis de la Commission Générale en date du 5 mai 2025,

Considérant que l'initiative Route de la Rose a pour objet de mettre en lumière de patrimoine végétal de divers acteurs sur l'ensemble du territoire loiretain, notamment en lien avec la rose,

Considérant la volonté de la commune de Montargis de proposer un cadre de vie de qualité, notamment par des plantations très variées, en lien avec les roses, et qu'il y a lieu de mettre en lumière cette démarche au travers de l'initiative « Route de la Rose 2025 »,

Il est proposé au Conseil Municipal de :

AUTORISER le Maire à signer ledit projet de convention relatif au partenariat avec Tourisme Loiret pour l'adhésion à l'initiative « Route de la Rose » pour l'année 2025.